

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 12 DECEMBRE 2016

Point 5 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard,
au nom du Groupe PS - Les Verts :
« Jardins de Ste-Croix – espace d'échange »**

Lors de la séance du 10 octobre 2016, Mme Isabelle Colliard a déposé, au nom du Groupe PS - Les Verts, le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Ce postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 14 novembre 2016, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Par conséquent, le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du Groupe PS - Les Verts :
« Jardins de Ste-Croix – espace d'échange »**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Kirthana Wickramasingam

Le Secrétaire

Guy Monney

Postulat de Mme Isabelle Colliard au nom du groupe PS-Les Verts

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères et chers collègues,

Lors des journées du Patrimoine Suisse des 10 et 11 septembre 2016, nous avons eu l'occasion de découvrir les jardins des Capucins et de St-Croix, ainsi que tout l'historique des jardins de la Ville. Les projets en lien avec les jardins : "Couleur jardin" de la Croix-Rouge, " le Jardin du Pissenlit " à la Rue de la Sionge, "La Tioleire" et "Jardins clés en mains pour bambins" ont été présentés également durant ces journées. Le projet lauréat MEP des Jardins de la Cité, exposé dans le hall du Musée gruérien en septembre, a été commenté par Madame Isabelle Raboud, Directrice du Musée. Près de 400 personnes ont flâné et profité de l'ouverture de ces espaces verts.

Au terme de ces deux journées, nous avons pu sentir le vif intérêt des citoyens d'avoir à disposition un lieu de rencontre et de partage. Un tel engouement n'est pas à prouver, au vu de ce que le projet « Jardin du Pissenlit a accompli en 6 mois. Le terrain étant mis à disposition par l'entreprise JPF pour une durée indéterminée, la Commune pourrait proposer une alternative ou compléter la demande accrue des citoyens.

Les jardins de St-Croix étant propriété de la Commune, pourrions-nous laisser à disposition de la population une parcelle pour la création d'un tel endroit de partage. Une interaction avec les résidents, les écoles et les citoyens pourraient être créée, ainsi qu'une réappropriation de l'espace public, tout en respectant la tranquillité des résidents en observant des horaires.

En conclusion, nous aimerions que le Conseil communal prenne en considération les souhaits de la population et mette à disposition de celle-ci ce genre d'espace collectif. Nous demandons aux autorités de prévoir une parcelle libre dans les jardins de Ste-Croix où citoyens et résidents cohabiteront pour le plaisir de tous. Merci de votre attention. »